

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUMIERES

DEPARTEMENT
MARNE

Séance du 05 mai 2025

NOMBRE	DE	MEMBRES
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
12	07	Votants : 07 Dont Procurations : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur José TRANCHANT, Maire.
Présents : Mmes et Mrs J. TRANCHANT, Ch. MARIZY, J.M. WELCHE, L. DESCARRIER, V. POCHET, I. DUFOUR, L. CATTET.
Absents excusés : Fl. MERCKLEN, L. JACQUET, L. MARLIO, B. LAVAL, M. DULOQUIN.
Secrétaire de séance : I. DUFOUR.

Date de la convocation :
28 avril 2025

Objet de la délibération :
**TARIFS DES SERVICES EXTRA ET PERISCOLAIRES
ANNEE 2025/2026.**

N° 2025-05-004

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur les tarifs applicables aux services extra et périscolaires pour l'année scolaire 2025/2026.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation et d'appliquer donc les tarifs suivants :

- Services périscolaires/année scolaire 2025/2026 :
Cantine scolaire :
1^{er} enfant 5.20 €/repas
2^{ème} enfant 4.90 €/repas
Repas imprévu 7.90 €/repas

Accueil périscolaire
Matin ou soir 2.50 € (forfait)
Mercredi
½ journée 6.00 € (forfait)
Journée entière 10.00 € (forfait)
Vacances scolaires 40.00 €/semaine
Dépassement horaire
(à partir de 15 mn) 15.00 € (forfait)

Il charge Monsieur le Maire d'en aviser les parents d'élèves, ainsi que Monsieur le Receveur Municipal.

Le Maire,
J. TRANCHANT

